



Le 23 mars 2022

2900-250, 6th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 3H7

Tél. : 403-266-5992
Télec. : 403-266-5952

Destinataire : Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes, a/s de la greffière du Comité, Hilary Jane Powell

Présentation sur le plafonnement des émissions de gaz à effet de serre émanant du secteur pétrolier et gazier : Recommandation visant à maintenir les outils politiques existants pour inciter à la réduction des émissions de méthane

Introduction

En tant que premier producteur de gaz naturel au Canada, Tourmaline estime qu'il est important de continuer à exploiter les ressources du Canada de la manière la plus responsable et la plus durable possible, non seulement pour tous les Canadiens, mais aussi pour le monde entier. Le gaz naturel canadien peut jouer un grand rôle dans la réduction des émissions, tant au pays que dans le monde, en se substituant aux combustibles à fortes émissions.

Chez Tourmaline, nous nous efforçons de produire le gaz naturel le plus propre et le moins polluant au monde. De 2013 à 2019, on a réduit l'intensité de nos émissions de 31 % et, plus récemment, on a fièrement annoncé qu'on a réduit nos émissions de méthane de 26 % entre 2018 et 2020, dépassant ainsi l'objectif de 25 % qu'on s'était initialement fixé pour 2023. Les mesures qu'on prend aujourd'hui pour réduire les émissions sont conformes à l'avenir sobre en carbone que le Canada ambitionne d'atteindre. C'est la raison pour laquelle nous vous écrivons, pour vous faire part de notre point de vue sur le plafonnement des émissions. On estime que les outils politiques déjà en place sont adéquats pour inciter les compagnies pétrolières et gazières à réduire sensiblement leurs émissions, et on craint que la superposition de la réglementation et d'un plafonnement de la production entraîne des conséquences involontaires et des coûts inutiles.

L'imposition d'un plafond réglementaire éliminerait les récompenses qui existent pour l'adoption précoce de technologies propres, augmenterait le coût de la réduction des émissions et découragerait l'innovation. L'incitation ou l'additionnalité qui existent sous la forme d'adoption de technologies, de compensations d'émissions et de crédits carbone sont aujourd'hui à l'origine d'un changement de comportement positif, conduisant à l'innovation et à la rapidité dans l'action, et permettant de passer à l'échelle.

Cette additionnalité a également fait du Canada un chef de file mondial de l'innovation en matière de technologies propres. Nous en avons profité pour construire un centre d'essais sur les émissions, en partenariat avec le fonds Gaz naturel financement innovation. Par l'intermédiaire de ce centre, on a investi dans des technologies révolutionnaires pour la détection du méthane, telles que la surveillance par satellite et par avion, et on a construit des puits sans émissions à l'aide de technologies propres, notamment des pompes solaires à échelle réduite et des dispositifs pneumatiques à faible débit.

Il est difficile d'imaginer une politique plus influente pour changer les comportements et inciter à l'action précoce que celle qui a créé l'additionnalité et la possibilité pour les entreprises canadiennes de tirer parti de ce système pour créer de la valeur. Mal conçues, les politiques telles que le plafonnement des émissions pourraient nuire à la politique d'additionnalité et réduire, voire briser, l'élan pris par le Canada pour agir sans tarder, ce qui entraînerait des répercussions concrètes et immédiates sur la réduction des émissions. Un plafonnement réglementaire éliminerait le marché des compensations et mettrait un frein à l'action. Au lieu que les entreprises prennent l'initiative et agissent rapidement, comme elles le font aujourd'hui, elles seront incitées par la perte des compensations à attendre qu'elles soient vraiment obligées d'agir. Un plafond conçu de cette manière nuirait aussi grandement à des dizaines de jeunes pousses en

technologies propres.

Politique énergétique

Le secteur pétrolier et gazier est d'une importance capitale pour le Canada. Il contribue au PIB, génère des emplois de grande qualité, assure la sécurité énergétique et permet à tous les autres secteurs du Canada non seulement de tourner, mais de prospérer. Sans une énergie abordable, tous les secteurs du Canada souffriraient. Tous les Canadiens aussi. Les citoyens ont besoin d'une énergie abordable et fiable pour survivre; or le gaz naturel propre est un élément de la solution.

La politique énergétique a une incidence sur la sécurité et la vie des Canadiens; les événements que connaît actuellement le monde démontrent l'importance de bien faire les choses. À titre d'exemple, les politiques européennes qui ont limité l'offre avant la demande ont créé une crise énergétique, aggravée par le froid et le manque d'énergies renouvelables. Compte tenu de l'étendue géographique du Canada et de son climat froid, il est encore plus crucial d'y disposer d'une énergie sûre et abordable.

La situation en Ukraine démontre également à quel point le marché mondial de l'énergie est fluide. Certains pays, comme l'Allemagne, l'Italie et la Lettonie, revoient leurs politiques énergétiques pour trouver des substituts à l'énergie russe. Si la politique canadienne donnait au Canada la capacité d'approvisionner ces pays au fil des évolutions du marché mondial, on pourrait réduire la dépendance envers la Russie tout en renforçant la sécurité énergétique, et réduire les émissions mondiales en se substituant au charbon.

Le pétrole et le gaz fournissent à tous les Canadiens une énergie facilement accessible, fiable et abordable.

Aujourd'hui, le monde connaît des pénuries d'énergie sans précédent, notamment de gaz naturel, et nous savons que les énergies de tous genres auront un rôle important à jouer. La transition vers un monde décarboné s'appuiera en partie sur le gaz naturel propre; on prévoit par ailleurs que la demande en gaz naturel ne cessera d'augmenter, alors même que les énergies renouvelables seront plus présentes dans le bouquet énergétique.

Selon la Régie de l'énergie du Canada, l'électricité ne constituera que 17,2 % de la demande énergétique du Canada en 2022; si l'on tient compte de l'électricité produite par le pétrole et le gaz, ce chiffre tombe à 14,5 %. Le pétrole et le gaz satisfont plus de 77,6 % de la demande énergétique au Canada. Les Canadiens comptent sur un pétrole et un gaz naturel abordables et fiables pour chauffer leurs maisons et leurs bureaux, se rendre à l'école et au travail, et comme principaux intrants dans l'industrie et la fabrication.

Plus précisément, le gaz naturel constitue 37,6 % de l'énergie consommée par les Canadiens, l'industrie, le commerce et le chauffage domestique en étant les principaux moteurs. Une grande partie de cette consommation nécessite une molécule qui ne peut être remplacée par l'électron. Même si on pouvait recourir à l'électricité pour répondre à la majeure partie de cette demande, les violentes tempêtes de vent et de glace qui sévissent au Canada rendraient dangereuse toute dépendance à l'égard d'une seule forme d'énergie.

Le climat froid du Canada exacerbe la demande d'énergie pendant les mois d'hiver. Le gaz naturel est stocké tout l'été en prévision de la hausse de la demande que connaît le pays chaque hiver. À titre d'exemple, en février 2022, la demande en gaz naturel était de 464,4 millions de m³ par jour; en août 2021, elle n'était que de 230,5 millions de m³ par jour. Ce gaz stocké agit

comme une batterie saisonnière, garantissant la disponibilité du gaz naturel au besoin. Le gaz stocké peut permettre de satisfaire sans délai les pointes de consommation, que celles-ci durent un jour, une semaine ou même des mois.

Le Canada peut stocker 27,6 milliards de m³ de gaz naturel, assurant une incroyable sécurité énergétique aux Canadiens. Pour donner une idée de ce que représente ce chiffre, il correspond au total de l'énergie produite chaque année par Hydro-Québec et BC Hydro.

Dans la future économie de l'énergie, on sait que l'électricité jouera un rôle plus important, tout comme les énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire. L'énergie intermittente, cependant, nécessite la présence d'une énergie sur demande comme le gaz naturel, qui peut rapidement stabiliser le réseau quand il n'y a pas assez de soleil ou de vent. Dans tout plafonnement des émissions de gaz naturel, on doit tenir compte du fait que, comme l'électrification des véhicules appelle à produire plus d'électricité, la production de gaz naturel pourrait devoir augmenter de manière importante, parallèlement à celle d'énergies renouvelables.

Les exportations canadiennes et le marché mondial : des débouchés à ne pas manquer

Le Canada a la chance de disposer d'une énergie abordable qui lui a permis de prospérer en tant que nation et de devenir une économie du G7. Fournir aux pays en développement du gaz naturel propre et abordable en remplacement du charbon est l'une des plus grandes occasions que nous ayons de réduire effectivement les émissions de CO₂ dans le monde.

La sécurité énergétique, les questions géopolitiques, l'innovation technologique, les phénomènes météorologiques violents et la politique mondiale jouent tous un rôle très important dans la demande énergétique et les besoins du monde en ressources canadiennes. Par ailleurs, injecter plus de pétrole et de gaz canadiens dans le marché mondial fluctuant permettra de réduire les émissions de carbone à l'échelle mondiale. Le plafonnement de la production et l'adoption brutale d'une politique réglementaire empêcheraient le Canada de répondre à la demande mondiale alors le monde a besoin de son pétrole et de son gaz.

Nulle part ailleurs ne produit-on du pétrole et du gaz avec autant de rigueur que dans le cadre réglementaire du Canada. On contribue aussi de façon importante aux collectivités canadiennes, créant des emplois de qualité, payant des taxes municipales et soutenant fièrement des organismes sans but lucratif et des établissements d'enseignement.

On veut poursuivre ce travail, et ne pas dépendre de pétrole qu'on importerait de pays aux normes moins élevées que le Canada. On devrait aussi promouvoir nos avantages auprès du monde entier, recevoir une prime pour nos produits et ne pas imposer des plafonds de production qui entravent notre capacité à répondre aux besoins de ce marché en expansion.

Le Canada importe aussi de l'énergie, ce qui signifie que le plafonnement des émissions et la taxation de la production nationale et des exportations désavantageraient considérablement le pétrole et le gaz produits au Canada au profit du pétrole et du gaz importés.

Certaines politiques, telles que la fixation d'objectifs plus stricts sur le méthane et le plafonnement des émissions, politiques qui visent directement la production de pétrole et de gaz au Canada et pas dans le reste du monde, risquent de causer une forte délocalisation des émissions de GES en l'absence d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

Commentaires à propos du plafonnement proposé sur les émissions

Avant tout, on demande que toute volonté de plafonnement des émissions soit consciente des

grandes différences qui existent entre le gaz naturel, le pétrole conventionnel et le pétrole produit par méthode thermique. Aucune solution unidimensionnelle ne peut marcher. Le secteur du gaz naturel au Canada est déjà l'un des plus propres au monde, en plus de constituer un substitut aux combustibles qui sont plus polluants dans le reste du monde; les consultations et les stratégies qui pèsent dans la conception des politiques doivent en tenir compte. On estime que le plafonnement des émissions, quelle que soit sa forme, doit s'attaquer à l'intensité carbonique sans limiter la production. Sinon, on élimine la possibilité de réduire rapidement les émissions de carbone au Canada et dans le reste du monde.

La valeur que le monde accorde au carbone en donne encore plus aux énergies propres, comme le gaz naturel qu'on produit aujourd'hui. Le Canada a l'occasion non seulement de prouver qu'il produit le gaz naturel le plus propre, mais aussi de se substituer à autant de combustibles à teneur élevée en carbone que possible dans le monde.

L'imposition d'un plafond réglementaire éliminerait les récompenses qui existent pour l'adoption précoce de technologies propres, augmenterait le coût de la réduction des émissions et découragerait l'innovation. L'incitation ou l'additionnalité qui existent sous la forme d'adoption de technologies, de compensations d'émissions et de crédits carbone sont aujourd'hui à l'origine d'un changement de comportement positif, conduisant à l'innovation et à la rapidité dans l'action, et permettant de passer à l'échelle.

Comme on l'a déjà mentionné, cette additionnalité a fait du Canada un chef de file mondial de l'innovation en matière de technologies propres. Nous avons profité d'un tel type de récompense pour construire un centre d'essais sur les émissions, en partenariat avec le fonds Gaz naturel financement innovation. Par l'intermédiaire de ce centre, on a investi dans des technologies révolutionnaires pour la détection du méthane, telles que la surveillance par satellite et par avion, et on a construit des puits sans émissions à l'aide de technologies propres, p. ex. des pompes solaires à échelle réduite et des dispositifs pneumatiques à faible débit.

Il n'y a pas de politique plus influente pour changer les comportements et inciter à l'action précoce que celle qui a créé l'additionnalité et la possibilité pour les entreprises canadiennes de tirer parti de ce système pour créer de la valeur. Mal conçues, les politiques telles que le plafond d'émissions pourraient nuire à la politique d'additionnalité et ralentir, voire briser, l'élan pris par le Canada pour agir sans tarder, ce qui entraînerait des répercussions concrètes et immédiates sur la réduction des émissions. Un plafonnement réglementaire éliminerait le marché des compensations et mettrait un frein à l'action. Au lieu que les entreprises prennent l'initiative et agissent rapidement, comme elles le font aujourd'hui, elles seront incitées par la perte des compensations à attendre qu'elles soient vraiment obligées d'agir. Un plafond conçu de cette manière nuirait aussi grandement à des dizaines de jeunes pousses en technologies propres.

Pour toutes ces raisons, Tourmaline est plutôt pour une approche fondée sur le marché, autant que possible. Les systèmes de plafonnement et d'échange, comme le régime de tarification du carbone (TIER) de l'Alberta, incitent à agir tôt, sont équitables d'un secteur à l'autre et récompensent les bonnes mesures tout en pénalisant l'inaction et la lenteur. Le solide marché des compensations et des crédits qu'offre le régime TIER en Alberta a beaucoup réduit, et vite, les émissions de méthane et de GES, tendance qui devrait se poursuivre dans le cadre de ce régime. Le modèle de plafonnement et d'échange fondé sur le marché a également facilité l'incubation d'un secteur des technologies propres en pleine croissance. Grâce aux technologies créées dans le cadre du régime TIER, les entreprises albertaines exportent aujourd'hui leur propriété intellectuelle et aident des pays du monde entier à réduire leurs émissions. Leur réussite est primordiale pour l'avenir du Canada.

Le régime TIER n'est qu'un exemple; il existe de nombreux autres systèmes qui reposent sur l'additionnalité, notamment les agréments sectoriels tels que MiQ, TrustWell, Equitable Origin, l'évaluation du cycle de vie, les crédits de rendement du méthane, le registre des GES écoProjets et les compensations volontaires, ainsi que des programmes du secteur public tels que les compensations et les crédits de rendement des émissions de l'Alberta, les compensations d'émissions et les crédits de combustibles à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique, et, bientôt, le système fédéral de tarification fondé sur le rendement et les crédits du *Règlement sur les combustibles propres*. Tous ces systèmes permettent aux entreprises canadiennes de tirer profit de la réduction des émissions, et tous ont besoin de l'additionnalité pour fonctionner.

Préserver l'additionnalité créée dans le cadre d'un système solide de tarification du carbone présente un autre avantage : permettre aux agrégateurs du marché de supporter le fardeau de l'investissement en capital nécessaire pour réduire les émissions en échange d'une part des compensations. Il s'agit d'un élément essentiel, car non seulement celui-ci permet aux petits producteurs qui n'ont pas le capital nécessaire pour les projets de réduction des émissions d'être présents, mais il les protège du dépôt de bilan quand de nouvelles réglementations entrent en vigueur.

Tourmaline craint que ces nombreux avantages disparaissent si un plafond réglementaire est imposé sur les émissions. Quelle que soit la voie choisie par le gouvernement, on cherchera sans relâche à réduire les émissions de méthane et à améliorer tous les aspects de notre rendement environnemental. Une passion nous habite : celle de créer un avenir propre, et nous sommes en voie de produire le gaz naturel le moins polluant au monde.

Nous vous remercions de prendre en compte notre point de vue dans vos délibérations. Comme nous sommes le plus grand producteur de gaz naturel au Canada, nous apprécions cette occasion de fournir nos commentaires et nous serions heureux d'être consultés directement, d'autant plus que les producteurs de gaz naturel n'ont pas de groupe de défense sectoriel. Nous estimons que le secteur du gaz naturel fait déjà de grands progrès vers les objectifs fixés par le Canada dans la réduction des émissions et nous serions heureux de faire part au Comité de notre point de vue.